

Image not found or type unknown



Location d'un bien immeuble a usage d'habitation sans cuisine

Par **Vincent D**, le **22/01/2012** à **17:58**

Bonjour à toutes et à tous,rnrnJe me permets de vous contacter car j'ai de petites questions relatives à des logements visités en vue d'une location.rnrnDans un appartement a usage d'habitation, est il possible de ne pas mettre a disposition (de la part du bailleur) d'appareils nécessaires a la cuisine? J'entends par là aucune plaque, électrique, ou au gaz, aucun four, ni même de réfrigérateur...rnrnSi d'aventure, ce type de logement ne respecte pas les lois en vigueur (quelles sont elles d'ailleurs?), comment peut on les signaler aux autorités sanitaires ou sociales?rnrnMerci de vos réponses.rnrnCordialement,rnrnVincent D

Par **chaber**, le **22/01/2012** à **18:21**

bonjourrnrnS'il s'agit d'une location normale, le bailleur n'a pas obligation à vous fournir les éléments que vous réclamezrnrnLe problème est différent s'il s'agit d'un meublé.